#### **34ème GRAND PRIX DU GOLF DE BESANCON**

**Vendredi 16, Samedi 17 et Dimanche 18 Juin 2023**

**Golf de Besançon**

**1 route de Naisey – 25620 La Chevillotte**

**🕿** **: 03 81 55 73 54 – accueil@golfbesancon.com**

# *Cette épreuve est classée Grand Prix (Catégorie 2022 : 9 pour les Dames et 8 pour les Messieurs)*

# *Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.*

# *Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1. **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf et s’étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d’une Fédération étrangère reconnue, à jour de leurs droits d’engagement à tous les Grands Prix antérieurs, ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf.

Index Messieurs : inférieur à 11.4 à la date de clôture d’inscription

Index Dames : inférieur à 14.4 à la date de clôture d’inscription

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L’index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le jeudi 1er juin 2023.

Le champ de joueur sera de 156 participants maximum.

**Epreuve non-fumeur :** (voir 1.2.2 §5 du Vademecum)

**Contrôle antidopage** : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique (& 4.1 du Vademecum)

1. **FORME DE JEU ET DEPARTS**

**54** trous en Stroke Play

Cut après 36 trous : seront qualifiés les 60 premiers Messieurs et 15 premières Dames (et les ex-æquo)

**Séries** : 1 série unique Messieurs, 1 série unique Dames

**Marques** : Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames

**Classement** : Brutdans chaque série

**Départage** : Pour la 1ère place, play off «trou par trou». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée

**Heures de départ** : Etablies par le club la veille de l’épreuve. Ils seront sur notre site internet [www.golfbesancon.com](http://www.golfbesancon.com)

Tours 1 & 2 : tirage des départs suivant la méthode des blocs (1.2.1-4 §7 du Vademecum)

Tour 3 : ordre inverse des résultats (par série).

1. **JEU LENT**

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s’applique (voir 1.2.2-3 et 1.2.2-5 du Vademecum).

1. **ENGAGEMENTS**

Les engagements devront parvenir par courrier à l’adresse suivante :

**Golf de BESANCON**

**1 route de Naisey**

**25620 La Chevillotte**

**Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d’inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le 1er juin 2023 à 18h00.**

**Tarif d’inscription**

**Pour les joueurs non-membres du Club de Besançon**

- Adulte : 110 €\*

- Jeune de 19 à 25 ans (né entre 1999 et 2004) : 65 €\*

- Jeune moins 18 ans (né en 2005 ou après) : 50 €\*

**Pour les joueurs membres du Club de Besançon.**

- Adulte : 50€\*

- Moins de 25 ans : 30€\*

**La Liste des joueurs retenus sera publiée le Lundi 5 Juin 2023**

**La journée d’entraînement sera le Jeudi 15 Juin 2023**

1. **PRIX**

Seront récompensés :

* Les 2 meilleurs scores brut pour les Messieurs
* Les 2 meilleurs scores brut pour les Dames
1. **COMITE DE L’EPREUVE**

Le Président de l’Association Sportive

Le président de la Commission sportive

La Directrice du Golf

Un représentant de la Ligue

Un arbitre

Le comité de l’épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d’annuler l’épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d’augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l’épreuve au tableau officiel de l’épreuve. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**